

Formulaire de réclamation pour dommages

Les directives de transmission du formulaire sont indiquées à la fin de ce document.

Pour que nous puissions évaluer votre réclamation avec précision, assurez-vous de bien nous acheminer ce formulaire de réclamation pour dommages accompagné de vos renseignements ou documents justificatifs.

*Champs obligatoires

▼ RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom (titulaire du compte)* :

Numéro de compte* :

Téléphone (principal)* :

Téléphone (secondaire) :

Courriel :

Adresse postale

C. P. :

Numéro* :

Rue* :

Appartement :

Ville* :

Province* :

Code postal* :

▼ RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉCLAMATION

Date de l'incident* :

Heure de l'incident* :

Lieu de l'incident* :

Étiez-vous sur les lieux lorsque l'incident s'est produit?* :

Veuillez décrire ce qui s'est produit et comment l'incident a causé des dommages à votre propriété/vos biens* :

DOMMAGES SUBIS				
Description (Indiquer le format, la marque, le modèle, etc.)	Année d'achat (Âge de l'article)	Coût des réparations	Valeur estimée d'un article neuf (Si impossible à réparer)	Documents justificatifs inclus
Total		\$	\$	

Ce formulaire est fourni « sous toutes réserves » et ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité civile de la part d'Hydro Ottawa.
 J'atteste que les renseignements que j'ai fournis sont exacts et complets.

Signature* _____ Nom en lettres moulées* _____ Date* _____

▼ TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Veillez acheminer votre formulaire dûment rempli à Hydro Ottawa en utilisant l'un des modes de transmission indiqués ci-dessous.

Veillez joindre une copie de vos documents justificatifs, par exemple :

- Reçus, devis ou factures
- Évaluation(s) d'un technicien
- Photos

PAR COURRIEL :

claims@hydroottawa.com

Objet : Réclamation pour <indiquer l'adresse>

PAR LA POSTE :

Hydro Ottawa limitée,
 C. P. 8700, Ottawa (Ontario) K1G 3S4

À l'attention de : Gestion des réclamations à Hydro Ottawa

DES QUESTIONS? Veuillez contacter notre service à la clientèle au 613 738-6400, du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h, et le samedi, entre 9 h et 15 h (sauf les jours fériés).